



**invest-export  
.brussels** 

  
EXPORT

# Les soutiens financiers à l'international



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

# Pour réussir à l'international, ci Petit ou grand projet, à chaque



## TOUT COMMENCE PAR LA PROSPECTION !

Organisme public régional, Bruxelles Invest & Export lance les entreprises bruxelloises sur les marchés mondiaux et accueille les investisseurs étrangers à Bruxelles. Son rôle est aussi de vous guider vers les sources d'aides régionales à l'exportation.

### Supports de promotion

Impossible d'entamer la prospection de marchés sans matériel promotionnel percutant. La Région de Bruxelles-Capitale subventionne à 50 % vos brochures, dépliants, catalogues, sites Internet, films, DVD ou CD-ROM traduits en fonction du pays ciblé.

### Prospection commerciale de marchés hors UE

Vous visez de nouveaux marchés ou la relance d'exportations en régression ? L'aide régionale couvre 50 % des frais. Sont pris en compte, pour deux personnes, les voyages d'affaires et la sélection d'importateurs ou d'intermédiaires, la participation à des missions collectives, congrès, séminaires et journées de contacts, l'assistance d'un tiers indépendant justifiant d'une solide expérience, l'enregistrement, l'homologation et la certification de produits ou services.

### Foires et salons à l'étranger

Attractif, le subsidie englobe les dépenses locatives, d'installation et de gestion d'un stand, de transport et de logement de deux personnes. Plafonné à 50 % des frais, il atteint 75 % pour les « starters » (entreprises de moins de quatre ans).

## CONTACT

**Infos et guidance :** Bruxelles Invest & Export

Les conditions d'octroi des aides et le formulaire interactif en pdf sont disponibles sur [www.bruxellesinvestexport.be](http://www.bruxellesinvestexport.be), rubrique « aides financières ».



# *Des organismes vous épaulent. Leur besoin répond une solution.*

## **Soumission aux appels d'offres hors UE**

La Région de Bruxelles-Capitale prend en charge 50 % des dépenses liées à l'achat du cahier des charges, aux voyages préparatoires et à la rémunération au prorata des heures prestées pour la remise d'une offre.

## **Ouverture de bureaux de représentation hors UE**

L'intervention financière allège de 50 % les frais liés aux démarches administratives et à l'assistance juridique préliminaire. Elle inclut aussi les dépenses locatives, le coût du personnel affecté au bureau et les frais de prospection du responsable du bureau.

## **UNE PROCÉDURE SIMPLE ET RAPIDE**

Quel que soit l'incitant financier sollicité, un formulaire unique est accessible en ligne. Une déclaration sur l'honneur vous évite de fournir comptes annuels, statuts, attestations ONSS ou fiscales.

Il vous faut cependant démontrer une stratégie à l'exportation. Sachez aussi que vos projets sont destinés à générer des retombées pour la Région de Bruxelles-Capitale sur le plan économique ou de l'emploi et qu'ils ne peuvent conduire à une délocalisation.

---

## **AUTRES SUBSIDES RÉGIONAUX**

La Région de Bruxelles-Capitale vous propose encore d'autres subsides pour dynamiser votre entreprise, notamment :

- ▶ pour recruter un demandeur d'emploi en vue de promouvoir et de développer vos activités hors UE ;
- ▶ pour recourir aux services d'un consultant extérieur (études de marché, business plan...);
- ▶ pour suivre des formations.

[www.economie-emploi.irisnet.be](http://www.economie-emploi.irisnet.be)

[www.bruxellesinvestexport.be](http://www.bruxellesinvestexport.be)

**Gestion des dossiers :** Direction des Aides aux Entreprises |  
Bruxelles Economie Emploi | Service public régional de Bruxelles  
T +32 2 800 34 20 | +32 2 800 34 30 | +32 2 800 35 20  
[incitantexport@sprb.irisnet.be](mailto:incitantexport@sprb.irisnet.be)



**invest-export**  
**.brussels**   
créateur de perspectives

Avenue Louise, 500/4  
1050 Bruxelles - Belgique  
T + 32 (0)2 800 40 00  
F + 32 (0)2 800 40 01  
info@brusselsinvestexport.be

[www.bruxellesinvestexport.be](http://www.bruxellesinvestexport.be)

## Nos services

### UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Bruxelles Invest & Export vous guide sur le parcours de l'internationalisation.

Nous sommes à votre écoute pour :

- ▶ définir les prérequis à toute exportation et établir un diagnostic de faisabilité ;
- ▶ lancer une prospection de marché et une recherche de partenariats ;
- ▶ vous informer sur les aspects juridiques et douaniers, sur les procédures et financements à l'export.

### UN RÉSEAU MONDIAL

Bruxelles Invest & Export dispose d'un réseau de 95 attachés économiques et commerciaux actifs sur tous les continents. Leurs services sont gratuits.

Ils vous informent sur les aspects législatifs et la culture d'affaires du pays, ciblent des prospects, vous facilitent l'accès auprès d'autorités locales ...

Ne ratez pas leurs « contacts days » annuels à Bruxelles!

### DES ACTIONS COMMERCIALES

Bruxelles Invest & Export mène une centaine d'actions commerciales par an :

- ▶ des missions plurisectorielles ou axées sur un secteur précis ;
- ▶ des stands collectifs dans les foires ;
- ▶ des invitations d'acheteurs et des journées de contacts ;
- ▶ des rencontres thématiques ou géographiques.

### DES STAGIAIRES À VOTRE DISPOSITION

Besoin de jeunes talents pour développer vos exportations ? Nous vous proposons d'accueillir sans frais durant six semaines un stagiaire formé aux techniques du commerce international. Deux programmes coexistent : « Brussels Young Exporters Program » et « Assistant Import/Export ».

### BÉNÉFICIEZ DE NOS SERVICES

Pour recevoir nos plans d'actions, mailings ciblés et opportunités d'affaires, inscrivez-vous sur [www.brussels-exporters.be](http://www.brussels-exporters.be).



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Ce dépliant est imprimé par procédé CTP sans chimie avec des encres végétales sur papier recyclé et certifié FSC.



finance.brussels   
exportbru

## LA PISTE RÉGIONALE DE FINANCEMENT

---

Exportbru est une filiale de la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles qui propose des financements aux PME bruxelloises prêtes à exporter ou à s'implanter à l'étranger.

Deux conditions : exister depuis plus de deux ans et employer au moins trois personnes.

### Financement export

**Exportbru finance vos investissements matériels ou immatériels et votre besoin en fonds de roulement.**

Compris entre 50.000 et 500.000 euros, un prêt ou une intervention en capital couvre votre besoin de financement global jusqu'à 50 %.

### Financement d'implantation à l'étranger

**Exportbru finance la création d'une filiale, d'une joint-venture ou le rachat d'une société étrangère.**

Compris entre 50.000 et 500.000 euros, un prêt ou une intervention en capital couvre vos investissements à l'étranger jusqu'à 50 %.

Introduisez votre demande de financement en l'étayant d'informations générales sur votre société, d'une description détaillée de votre projet et d'un plan financier.

Un entretien avec Exportbru suivra rapidement.

Le délai probable d'accord pour un prêt est d'un mois et pour une intervention en capital de minimum trois mois.

## CONTACT

[www.srib.be](http://www.srib.be) - rubrique "Exportbru"

**Exportbru** | Rue de Stassart 32 | 1000 Bruxelles | +32 2 548 22 11  
[exportbru@srib.be](mailto:exportbru@srib.be)

Sandrine Evrard | [s.evrard@srib.be](mailto:s.evrard@srib.be)

## **FLEXIBILITÉ, SOLUTION SUR MESURE : UNE OPPORTUNITÉ POUR VOS PROJETS D'EXPORTATION**

Le Ducroire est une institution publique autonome chargée de promouvoir les relations commerciales internationales. Il bénéficie de la garantie de l'État belge et d'une notation AA octroyée par Standard & Poor's.

Il s'adresse aux PME, grandes entreprises, banques ou multinationales et facilite la réalisation de leurs projets ou la vente de leurs produits à l'étranger.

### **Assurance-crédit**

#### **Un contrat annulé, un client qui n'honore pas sa facture ?**

Le Ducroire est un assureur-crédit public qui couvre les entreprises belges contre les risques commerciaux à l'étranger. Sa couverture intègre la palette complète des biens d'équipement, des projets industriels, des travaux et services aux entreprises. Elle protège aussi les sociétés des risques politiques liés aux investissements directs à l'étranger.

### **Forfaiting**

#### **Offrir un financement à votre client rend votre offre plus compétitive.**

Le Ducroire finance en direct les transactions commerciales jusqu'à 5 millions d'euros en achetant les avances faites par une entreprise belge à un acheteur étranger.

En tant que vendeur, l'entreprise belge est payée au comptant tandis que l'acheteur étranger bénéficie d'un délai de paiement de deux à cinq ans.

### **Garanties financières**

#### **Trop difficile d'obtenir un crédit auprès d'une banque ?**

Le Ducroire facilite l'obtention de crédits bancaires en accordant une garantie financière à la banque qui octroie des crédits d'investissement, des crédits en fond de roulement ou des lignes de crédit pour l'émission de garanties bancaires.



## UN CAPITAL ET UN SAVOIR-FAIRE AU PROFIT DES INVESTISSEURS BELGES

Semi-publique, la Société Belge d'Investissement International cofinance à moyen ou long terme les investissements étrangers des entreprises belges.

Elle investit dans les pays développés, émergents et en développement. Depuis sa création en 1971, elle a contribué à la réalisation de plus de trois cents projets sur les cinq continents. Elle cible les sociétés belges ayant atteint une taille critique et qui entament ou poursuivent leur expansion à l'étranger.

### Financement de projets à l'étranger

**Qu'ils soient nouveaux ou existants, la SBI cofinance vos projets et le rachat d'entreprises étrangères.**

Vos nouveaux projets (greenfield), l'extension de projets existants et l'acquisition d'entreprises étrangères sont pris en compte. La SBI intervient tant pour une filiale étrangère à 100 % que pour une joint-venture. Une condition pour cette dernière : la majorité des parts doit être détenue par les partenaires belges.

**Elle prend une participation dans le capital d'une filiale et/ou vous accorde des prêts subordonnés convertibles.**

La SBI prend des participations minoritaires dans l'entité étrangère et/ou vous octroie des financements sous forme de quasi-capital (prêts subordonnés à moyen ou long terme). Elle exige du partenaire belge une contribution au moins équivalente à son cofinancement qui varie de 500.000 à 2,5 millions d'euros et s'étale sur cinq à dix ans.

### Un savoir-faire éprouvé

La SBI partage un vaste réseau de contacts à l'étranger et un savoir-faire acquis en quarante ans d'existence. Elle propose des financements adaptés à votre cas et collabore avec les sociétés régionales d'investissement (ParticipatieMaatschappij Vlaanderen, Exportbru, AWEX-SOFINEX). Votre projet sera finement analysé. Comptez dès lors au moins trois mois pour que la décision tombe.

## CONTACT

[www.bmi-sbi.be](http://www.bmi-sbi.be)

**SBI-BMI** | Avenue de Tervueren, 168/ 9 | 1150 Bruxelles | +32 2 776 01 00  
[info@bmi-sbi.be](mailto:info@bmi-sbi.be)

Barbara Reypens | +32 2 776 01 05 | [barbara.reypens@bmi-sbi.be](mailto:barbara.reypens@bmi-sbi.be)





## EXPORTER DES BIENS D'ÉQUIPEMENT

---

Finexpo soutient les exportateurs belges actifs dans le secteur des biens d'équipement (construction de ponts, de stations d'épuration et de pompage, installation de lignes électriques dans les zones rurales ...) et des services connexes.

Il intervient pour les projets financés par des crédits bancaires à moyen et long terme (plus de deux ans) couverts par le Dueroire.

### **Stabilisation du taux d'intérêt dans le domaine commercial**

#### **Finexpo préserve la compétitivité des entreprises belges.**

La stabilisation du taux d'intérêt permet d'octroyer un taux fixe (le CIRR établi par l'OCDE) pour le crédit bancaire accordé au client de l'exportateur belge. Tous les pays sont admissibles.

### **Aide publique dans le domaine de l'aide concessionnelle**

#### **Finexpo stimule les exportations vers les pays en voie de développement.**

Destinée aux acheteurs publics des pays bénéficiaires, l'aide aux projets commercialement non viables se concrétise par un prêt d'Etat à Etat, un don et une bonification du taux d'intérêt assortie ou non d'un don. Consultez le manuel Finexpo pour connaître les montants et les pays admissibles.

L'aide est dite « liée » lorsque le projet est réalisé par une entreprise belge. Elle est « déliée » et se manifeste uniquement par un prêt d'Etat à Etat lorsque le projet émane d'une demande directe d'un gouvernement et fait l'objet d'un appel d'offres international.